



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE FINANCIERE**  
**DU 26 MAI 2021**

**19h00 : Accueil des clubs :**

Ouverture de l'Assemblée Générale par le président du Comité Yves PENNANEAC'H qui souhaite la bienvenue à tous les clubs présents

**Cette assemblée est organisée en visio compte tenu du contexte sanitaire**

**TOTAL CLUBS du CD 44 : 34**

**CLUBS PRÉSENTS : 23**

**CLUBS REPRESENTES : 2**

**CLUBS ABSENTS :**

VC du LAC, AS CHU NANTES, CS SOURDS de NANTES, CLISSON, AS St DONATIEN, LA BAULE, AC CHAPELAIN, US BOUGUENNAIS, ES ROUGE.

Procédure électorale par Nicolas Le Boulaire du SHVB

**25 clubs présents et représentés sur 34 soit 73%**

**Les clubs présents et représentés totalisent 139 voix sur 184 soit 75%**

**Les clubs présents et représentés totalisent 2702 licences sur 3481 soit 78%**

**LE QUORUM EST ATTEINT**

**Ordre du jour :**

- Validation candidature nouveau vérificateur aux comptes
- Présentation bilan financier période du 1/01/2020 au 30/06/21
- Approbation des comptes par l'AG
- Présentation Budget Prévisionnel 2022
- Validation du Budget Prévisionnel
- Proposition et validation Tarifs licences 2022/2023 Part Départementale
- Tour des commissions et questions diverses

➤ **Candidature vérificateur aux comptes :**

Considérant le départ de l'actuel Vérificateur aux Comptes non licencié à la FFVolley pour la saison considérée, le Bureau Directeur a sollicité dans l'urgence la participation pour cette mission d'un licencié en la personne de Daniel Salmon, du SNVBA.

Celui-ci a accepté cette tâche et a procédé au contrôle des comptes présentés.

Dans un respect minimal des règles statutaires, nous demandons à l'AG de valider sa présence pour cette mission avant la présentation des comptes et de son analyse.



**Résultats du vote :**

**Clubs votants : 25 représentant 139 voix**

**Pour : 139**

**Candidature validée**

➤ **Présentation Comptes de résultats :**

Comme cela a déjà été précisé, le CD44 avait prévu d'établir un bilan financier de 18 mois pour passer d'un budget sur l'année civile à un exercice sur la saison sportive

Aussi l'exercice présenté porte sur la période du 1/01/2020 au 30/06/2021 afin de repartir sur un nouvel exercice à compter du 1/07/2021 calqué sur la saison sportive.

Il s'avère désormais que ce nouveau calendrier financier est remis en cause par la Fédération Française de Volley qui préconise dans les nouveaux statuts imposés aux Ligues et Comités un exercice financier sur l'année civile pour être raccord avec son propre fonctionnement.

De ce fait, un nouvel exercice de 6 mois couvrant la période du 1/07/2021 au 31/12/2021 sera réalisé et présenté à l'occasion de la future AG ordinaire de juin.

Valérie Palas, membre de la commission financière et comptable de métier présente le bilan de l'exercice.

Elle précise qu'une analyse fine des comptes a été réalisée par elle-même et la nouvelle secrétaire comptable du comité en poste depuis octobre 2021. Des erreurs d'écriture ont été décelées dans des anciens exercices et une remise à jour des résultats en découle.

Compte tenu des correctifs apportés et de l'annulation des principales actions de développement et de formation, du fait de la situation sanitaire, l'exercice présente un résultats positif de 26772€.

**Présentation du compte de résultats et bilan**

**Clubs votants : 25 représentant 139 voix**

**Pour : 139**

**Résultats et bilan validés**

➤ **Présentation du Budget Prévisionnel 2022:**

Le BP 2022 est présentés par Valérie en tablant sur une reprise à la normale de l'activité du CD 44, montants recettes établis sur la base du nombre de licenciés pour la saison actuelle, lesquels sont un nette hausse par rapport aux saisons antérieures (+5% par rapport à 20/21 et +16% par rapport à 19/20)

Ce BP de 133 250€ intègre une partie de reprise de la provision COVID.

**BP validé**

**Clubs votants : 25 représentant 139 voix**

**Pour : 139**



➤ **Proposition de tarifs licences pour la saison 22/23:**

Il vous est proposé de valider dès à présent les tarifs de la part départementale sur les licences pour la saison 22/23 et cela afin de pouvoir en transmettre assez tôt les montants au service de la Fédération Française chargé de mettre à jour le logiciel de paiement des paniers validant financièrement les saisies de licences.

Le comité a décidé de maintenir la part départementale sur les différentes licences à un taux identiques à celui pratiqué les saisons précédentes.

**Tarifs licences 22/23 validés**

**Clubs votants : 25 représentant 139 voix**

**Pour : 139**

➤ **Tours des commissions :**

• Arbitrage

Nelly Girault fait un point rapide sur les désignations d'arbitres et précise les dates des formations programmées prochainement

- Feuille de Match électronique : le 5/03 à Couéron
- Formation arbitres : les 12, 19, 26/03 à Saint Herblain.

• Sportive

Point sur les championnats par Arnaud Pothron : Quelques plateaux jeunes à rattraper et lancement prochain de la 2<sup>ème</sup> phase en seniors départemental

• Technique

En raison de la situation sanitaire quelques formations jeunes ont été annulées. Le second stage de formation animateur est reporté au week-end du 9/10 avril. Un lieu d'accueil de ce stage est recherché. Le club de Mauves se propose pour cette organisation.

• Loisirs

Xavier Sommer fait en retour plutôt optimiste sur la saison qui malgré quelques reports devrait aller à son terme. En fonction de l'avancée de cette saison, l'organisation de la Coupe habituelle pourrait s'envisager sous une formule allégée.

20h45 : Fin AG

Remerciements aux participants

LE PRESIDENT DU CDVB

Yves PENNANEAC'H